

INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES REVENUS AUTONOMES

Taxes à la consommation

Revenus provenant des taxes à la consommation (en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Taxes de vente^{(1),(2)}	18 214	19 019	19 722
Taxes spécifiques			
Carburants	2 281	2 308	2 348
Produits du tabac	958	943	929
Boissons alcooliques ⁽³⁾	636	643	651
Cannabis ⁽⁴⁾	29	48	52
Sous-total	3 904	3 942	3 980
TOTAL	22 118	22 961	23 702

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Les taxes de vente, au sens des comptes publics, comprennent notamment la TVQ, la taxe sur les primes d'assurance, la taxe sur l'hébergement et le droit spécifique sur les pneus neufs.

(2) À des fins de présentation, les revenus provenant du pari mutuel sont inclus dans les taxes de vente.

(3) Les revenus provenant de la taxe spécifique sur les boissons alcooliques incluent le montant annuel de 500 M\$ consacré au Fonds des générations.

(4) Il s'agit de la composante québécoise du droit d'accise sur la vente de cannabis.

Affectation des revenus provenant des taxes de vente (en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Fonds général ⁽¹⁾	20 138	20 862	21 650
Fonds de partenariat touristique ⁽²⁾	125	130	131
RECYC-QUÉBEC ⁽³⁾	29	8	32
Crédit d'impôt pour la solidarité et autres éléments ⁽⁴⁾	-2 078	-1 981	-2 091
TOTAL	18 214	19 019	19 722

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Le fonds général inclut les revenus provenant du pari mutuel et la TVQ applicable sur la vente de cannabis.

(2) Il s'agit principalement de la taxe sur l'hébergement.

(3) Il s'agit des revenus provenant du droit spécifique sur les pneus neufs (3 \$ par pneu).

(4) Il s'agit notamment du crédit d'impôt pour la solidarité et du remboursement partiel de la TVQ payée sur les biens et services acquis par les organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Affectation des revenus provenant de la taxe spécifique sur les carburants
 (en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Fonds des réseaux de transport terrestre ^{(1),(2)}	2 264	2 291	2 331
Fonds général ⁽³⁾	17	17	17
TOTAL	2 281	2 308	2 348

(1) Le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT) reçoit les revenus provenant de la taxe spécifique de 19,2 ¢ le litre d'essence et de 20,2 ¢ le litre de carburant diesel (mazout non coloré).

(2) Les revenus incluent ceux provenant de la majoration de la taxe spécifique de 1 ¢ le litre d'essence vendu sur le territoire de la région administrative Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1,4 M\$ en 2019-2020), mais excluent ceux de la majoration de 3 ¢ le litre d'essence vendu sur le territoire de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), car l'ARTM n'est pas incluse dans le périmètre comptable du gouvernement.

(3) Le fonds général reçoit les revenus de la taxe spécifique de 3 ¢ le litre sur le carburant kérosène (domestique), l'essence d'aviation et le mazout pour les locomotives.

Affectation des revenus provenant de la taxe spécifique sur les produits du tabac
 (en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Fonds général	836	828	814
Fonds spéciaux			
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	70	90	90
Fonds du patrimoine culturel québécois	20	20	20
Fonds pour le développement des jeunes enfants	15	—	—
Fonds de soutien aux proches aidants	13	—	—
Fonds Avenir Mécénat Culture	5	5	5
Sous-total	122	115	115
TOTAL	958	943	929

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affectation des revenus provenant de la taxe spécifique sur les boissons alcooliques
 (en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Fonds général	136	143	151
Fonds des générations	500	500	500
TOTAL	636	643	651

**Affectation des revenus provenant de la composante québécoise du droit d'accise
 sur la vente de cannabis**
 (en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis	29	48	52
TOTAL	29	48	52

□ Droits et permis

Revenus des droits et permis (en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Véhicules automobiles ⁽¹⁾	1 368	1 438	1 504
Ressources naturelles ⁽²⁾	1 407	1 494	1 524
Gaz à effet de serre ⁽³⁾	993	919	740
Autres droits et permis ⁽⁴⁾	744	792	778
TOTAL	4 512	4 643	4 546

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Ces revenus comprennent principalement les droits perçus sur les permis de conduire et les immatriculations de véhicules.

(2) Il s'agit surtout des revenus de redevances sur l'exploitation des ressources minières, forestières et hydrauliques.

(3) Ces revenus sont ceux du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre.

(4) Les autres droits et permis comprennent notamment ceux de la Régie du bâtiment du Québec et de l'Autorité des marchés financiers (cotisations, primes, permis, licences, etc.) ainsi que les redevances sur l'élimination des matières résiduelles.

□ Revenus divers

Revenus divers (en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Organismes du réseau de la santé et des services sociaux ⁽¹⁾	2 525	2 516	2 584
Organismes des réseaux de l'éducation ⁽²⁾	1 884	1 915	1 945
Fonds de l'assurance médicaments ⁽³⁾	1 277	1 305	1 345
Intérêts, amendes, confiscations et recouvrements des ministères	1 099	1 085	1 085
Fonds des générations ⁽⁴⁾	479	477	608
Ventes de biens et services des ministères	413	413	414
Fonds des services de police ⁽⁵⁾	362	363	381
Agence du revenu du Québec ⁽⁶⁾	257	253	252
Financement-Québec ⁽⁷⁾	186	198	233
Autres revenus divers ⁽⁸⁾	2 678	2 450	2 507
TOTAL	11 160	10 975	11 354

(1) Ces revenus comprennent notamment les revenus pour les places en CHSLD et les revenus de stationnement et de cafétéria.

(2) Ces revenus comprennent notamment les revenus des droits de scolarité et du transport scolaire.

(3) Ces revenus comprennent les revenus provenant de la prime payée par les adhérents et les personnes âgées de 65 ans et plus.

(4) Ces revenus comprennent principalement les revenus de placement et les biens non réclamés.

(5) Ces revenus comprennent notamment les revenus de la facturation aux municipalités.

(6) Ces revenus comprennent notamment les revenus de tarification pour les services offerts au gouvernement du Canada et aux tiers.

(7) Ces revenus comprennent notamment les intérêts sur les placements effectués à l'extérieur du périmètre comptable du gouvernement.

(8) Ces revenus comprennent les revenus divers de plus de 90 autres entités du périmètre comptable du gouvernement.

□ Revenus consacrés au Fonds des générations

Revenus consacrés au Fonds des générations (en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Revenus			
Taxes à la consommation			
Taxe spécifique sur les boissons alcooliques	500	500	500
Sous-total	500	500	500
Droits et permis			
Redevances hydrauliques	843	866	881
Revenus miniers	279	283	301
Sous-total	1 122	1 149	1 182
Revenus divers			
Biens non réclamés	20	15	15
Revenus de placement	459	462	593
Sous-total	479	477	608
Entreprises du gouvernement			
Indexation du prix de l'électricité patrimoniale	317	388	525
Contribution additionnelle d'Hydro-Québec	215	215	215
Sous-total	532	603	740
TOTAL	2 633	2 729	3 030